

STRATÉGIE EN SANTÉ NUMÉRIQUE

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Service cantonal de la santé publique | Office de la santé numérique





Vincent Huguenin-Dumittan
Chef de service de la santé publique

PRÉFACE

○ Digitalisation, numérisation, applications de santé, dématérialisation : que recouvrent ces termes qui s'inscrivent progressivement dans le champ des activités de santé ? Il faudra appréhender et intégrer dans le champ de la santé des révolutions technologiques et sociétales dont nous ne mesurons probablement pas aujourd'hui encore les impacts ni les opportunités.

Dans sa stratégie de Santé2030, la Confédération insiste sur l'importance de la numérisation, qu'elle n'estime pas encore assez avancée dans le système de santé suisse. Le dossier électronique du patient (DEP) est l'emblème de ce virage vers la santé numérique. Véritable outil à disposition des patients, ce dernier modifie progressivement la relation du patient à ses données de santé, de même que la relation aux professionnel-le-s de la santé. Au-delà de l'outil lui-même, il est attendu également que cet accès à ses propres données puisse contribuer à augmenter sa capacité de choix, de décision, d'influence et de contrôle sur sa propre santé. Ainsi, face à toute transformation numérique, c'est également nos comportements qui sont à adapter. Le programme Digisanté de la Confédération souligne l'importance de ce virage numérique.

La digitalisation pose également la question liée à l'acceptabilité de nouveaux dispositifs et leurs plus-values. En effet, outre les questions de sécurité, de surcroît de données médicales qui sont par définition hautement sensibles, la question implicite d'une éventuelle prise de contrôle de nos données par des outils technologiques se pose ouvertement. La santé publique a un rôle de régulateur à jouer en la matière. Ce virage numérique va confronter la société à des réflexions et des choix profonds. Qu'attendons-nous exactement comme plus-value de cette dimension numérique ? La digitalisation modifie également les relations à l'espace : en effet, le recours à la télémédecine permet aujourd'hui de s'affranchir de la proximité spatiale entre un patient et un-e professionnel-le de santé. Or la législation actuelle en matière d'autorisation de pratiquer est liée à une territorialité. C'est donc la fin de la dimension du territoire et l'ouverture à un monde sans frontières qui se dessine et qui va questionner le rôle et les responsabilités des pouvoirs publics en matière de délivrance des autorisations de pratique et la surveillance qui en découle.

Le virage numérique permet aussi de penser innovation, d'autant plus que le canton de Neuchâtel est bien positionné par son tissu innovant et industriel. Ce sont donc des opportunités qui apparaissent pour que de nouvelles approches puissent émerger dans le domaine de la santé. Pour finir, aucun des éléments ci-dessus ne pourra s'intégrer dans le champ de la santé sans un très haut degré de sécurité des données. En l'absence de cette garantie, toute transition vers une digitalisation importante dans le domaine de la santé est vouée à l'échec. Si cette évolution est source d'opportunités et de potentielles améliorations du système de santé, de la qualité clinique et d'une expérience de prise en charge plus satisfaisante pour les bénéficiaires, cette transition contribuera à des évolutions significatives.

Il subsiste néanmoins des interrogations et des écueils qu'il sera nécessaire de traiter, avec un esprit critique, afin d'accompagner cette transition vers une santé efficiente et utile au plus grand nombre en évitant également les risques de fracture numérique.



CONTEXTE

Contexte mondial selon l'OMS :

«Améliorer la santé de chacun, partout, en accélérant l'élaboration et l'adoption de solutions de santé numériques appropriées, accessibles, abordables, adaptables et durables, centrées sur la personne, en vue de prévenir et de détecter les épidémies et les pandémies et d'y faire face, en développant des infrastructures et des applications permettant aux pays d'utiliser les données sanitaires pour promouvoir la santé et le bien-être, et atteindre les objectifs de développement durable liés à la santé [...]»

La santé numérique sera valorisée et adoptée si elle répond aux conditions suivantes : elle est accessible et favorise un accès équitable et universel à des services de santé de qualité ; elle améliore l'efficacité et la viabilité des systèmes de santé dans la prestation de soins de qualité, abordables et équitables ; elle renforce et élargit la promotion de la santé, la prévention des maladies, le diagnostic, la prise en charge, la réadaptation et les soins palliatifs, y compris avant, pendant et après une épidémie ou une pandémie, dans le cadre d'un système garantissant la confidentialité et la sécurité des informations de santé des patients.

Cette vision vise en outre à renforcer la recherche-développement, l'innovation et la collaboration entre les secteurs. »

Contexte national

Plusieurs actions sont prises au niveau national.

La stratégie « Cybersanté 2.0 de la Confédération » a pour but d'accompagner la diffusion du Dossier Électronique du Patient (DEP). Il ne s'agit donc pas d'une stratégie globale destinée à accompagner la transformation numérique du système de santé.

La stratégie santé 2030 pose la transformation technologique et numérique comme un des 4 défis à relever avec comme objectifs « d'exploiter les données de santé et les technologies » et de « renforcer les compétences en matière de santé ».

La Confédération entend par ailleurs promouvoir la transformation numérique du système de santé, au travers du programme digisanté, avec une série de mesures devant se déployer d'ici à 2034.

Contexte cantonal

Le Canton est conscient de l'importance de la digitalisation dans les mutations sociétales que nous sommes en train de vivre et de ses enjeux. Il s'est donné les moyens de ne pas en être un simple spectateur, mais un acteur engagé, dans l'entier des domaines concernés. Il s'est ainsi doté en 2023 d'une stratégie digitale, sur laquelle la présente stratégie s'ancre pleinement, au regard notamment de ses principes directeurs que sont la sécurité de l'information, l'innovation, l'inclusion, la sobriété, la transversalité et l'innovation. La stratégie en santé numérique s'inscrit aussi en cohérence avec la politique sanitaire cantonale 2025-2030, dont l'intégration des transformations technologiques et numériques constitue l'un des 5 objectifs stratégiques.



VISION

Le patient et les citoyens dans leur ensemble sont au centre de la stratégie en santé numérique. Tous les moyens numériques mis en œuvre le seront au service de l'augmentation de leur capacité à agir en faveur de leur santé.

En tant que terre d'innovation, le canton de Neuchâtel développera des partenariats universitaires et industriels afin de créer un écosystème propice au développement technologique prometteur en santé numérique.

Une utilisation raisonnée du développement du numérique dans le domaine de la santé sera préconisée avec une attention particulière à limiter tant que possible la fracture numérique. Le numérique est envisagé comme un moyen d'inclusion. Les partenaires sociaux seront intégrés dans les réflexions dès le départ avec le tissu associatif.

La cybersécurité est un prérequis à tous les projets en santé numérique.





6 AXES DE DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE EN SANTÉ NUMÉRIQUE





L'EMPOWERMENT

Comme ambition de la santé numérique

« Chaque individu est placé au cœur de la stratégie en santé numérique en lui donnant plus de moyens pour comprendre, suivre et agir sur son bien-être et sa santé. Grâce aux outils numériques, chacun peut accéder plus facilement à ses données, échanger avec les professionnel-le-s de santé et mieux gérer son parcours de soins. L'objectif : renforcer l'autonomie et la participation active de chacun dans sa santé. »

OBJECTIFS

- 1. Promouvoir le développement des compétences en santé au travers de supports d'information numériques
- 2. Soutenir le concept de « patient partenaire » grâce à des outils numériques permettant de les encourager dans la gestion de leur maladie
- 3. Soutenir le concept de « patient expert » grâce à des outils numériques permettant le partage d'expériences



DES COMPÉTENCES

Pour une utilisation optimale de la santé numérique

« L'objectif est de permettre à la population et aux professionnel-le-s de la santé de développer leurs compétences en matière de technologie numérique, afin qu'ils puissent bénéficier du potentiel des outils de santé numérique. Une attention particulière sera portée à la diminution de la fracture numérique. »

OBJECTIFS

- 1. Renforcer les compétences de la population en santé numérique et dans le domaine de la cybersécurité
- 2. Renforcer les compétences des professionnel-le-s en santé numérique et dans le domaine de la cybersécurité
- 3. Réduire la fracture en santé numérique au sein de la population

Objectifs	Court terme (1-2 ans)	Moyen terme (3-5 ans)	Long terme (>5 ans)
Promouvoir le développement des compétences en santé notamment au travers de supports d'information numériques	Commencer par cibler les actions auprès des jeunes de moins de 25 ans en :	Ouvrir la réflexion à d'autres thèmes en collaboration avec le parlement des jeunes	
	Développant un support numérique pour la prévention et la promotion de la santé mentale auprès des jeunes.		
	Recensant et faisant la promotion des applications en santé numérique existantes dans le domaine des addictions pour les jeunes	Ouvrir la réflexion à d'autres populations cibles	
Soutenir le concept de « patient-partenaire » grâce à des outils numériques permettant de les encourager dans la gestion de leur maladie	Recenser les besoins en terme d'outils métiers auprès des patients et des professionnels de santé	Déployer un plan de soins partagé	
Soutenir les concepts de « patient-expert » grâce à des outils permettant le partage d'expérience	Recenser les patients experts et les démarches interprofessionnelles existantes	Mettre à disposition des outils intégrant des espaces collaboratifs en ligne à l'aide du numérique	Faire vivre les communautés
	Constituer les communautés (ambassadeurs, objectifs, etc.)		

Objectifs	Court terme (1-2 ans)	Moyen terme (3-5 ans)	Long terme (>5 ans)
Renforcer les compétences de la population en matière de santé numérique et dans le domaine de la cybersécurité	Mettre en place des ateliers de formation à la santé numérique et à la cybersécurité à destination de la population	Développer/proposer des serious game sur la cybersécurité à destination de la population	
Renforcer les compétences des professionnel-le-s en matière de santé numérique et dans le domaine de la cybersécurité	Mettre en place des ateliers de formation à la numérisation du système de santé et à la cybersécurité à destination des professionnel-le-s de la santé	Développer/proposer des serious game sur la cybersécurité à destination des professionnel-le-s de santé	
Réduire la fracture en santé numérique au sein de la population	Mettre en place des partenariats avec les acteurs concernés et définir la population cible	Développer un accompagnement spécifique et adapté à la population cible pour réduire la fracture numérique	



UNE GOUVERNANCE

Pour répondre aux enjeux de santé numérique

«Le numérique impactant l'ensemble de la santé publique, une gouvernance dédiée est essentielle. Elle doit assurer la coordination entre les acteurs sanitaires, s'ouvrir aux innovations et aux partenaires externes, et intégrer pleinement les usagers. Son objectif : renforcer les connaissances, fédérer les initiatives et optimiser les ressources pour une transformation numérique cohérente et efficace du système de santé.»

OBJECTIFS

- 1. Créer un Comité stratégique en santé numérique pour piloter la transformation en santé numérique
- 2. Créer un Comité consultatif en santé numérique afin d'impliquer toutes les parties prenantes dans les réflexions des orientations de la santé numérique. Le Comité consultatif pourra s'appuyer sur des groupes de travail spécifiques (éthique, sécurité, innovation, etc.)
- 3. Définir les orientations conceptuelles de la santé numérique au niveau du canton

Objectifs	Court terme (1-2 ans)	Moyen terme (3-5 ans)	Long terme (>5 ans)
Créer un comité stratégique en santé numérique pour piloter la transformation en santé numérique	Déterminer les parties prenantes du comité stratégique	Évaluer le fonctionnement du comité stratégique	
	Déterminer la fiche de mission du comité stratégique		
Créer un comité consultatif en santé numérique afin d'impliquer toutes les parties prenantes dans les réflexions des orientations de la santé numérique	Déterminer les parties prenantes du comité consultatif	Évaluer le fonctionnement du comité consultatif	
	Déterminer la fiche de mission du comité consultatif		
	Déterminer les groupes de travail prioritaires et leur composition	Évaluer le fonctionnement des groupes de travail	
Définir les orientations conceptuelles de la santé numérique au niveau du canton	Définir le socle commun pour l'échange et le partage d'information en santé numérique		
	Définir les services de santé numérique		



LES OUTILS NUMÉRIQUES

Pour un usage éclairé et transverse

«Avec la multiplication des applications mobiles et des sites internet dédiés à la santé, il devient essentiel d'orienter et accompagner citoyens et professionnels pour une utilisation éclairée. Notre ambition est de favoriser le partage des connaissances et décloisonner les pratiques. Une approche transversale garantira une coordination optimisée et une prise en charge plus fluide.»

OBJECTIFS

- 1. Orienter la population dans le choix et l'utilisation des outils de santé numérique
- 2. Favoriser la transversalité dans les projets de santé numérique en coordination avec les institutions
- 3. Positionner le DEP comme élément central de l'écosystème de la santé numérique
- 4. Développer des outils d'information et d'accès aux prestations pour la population et les professionnel-le-s de santé

Objectifs	Court terme (1-2 ans)	Moyen terme (3-5 ans)	Long terme (>5 ans)
Orienter la population dans le choix et l'utilisation des outils de santé numérique	Faire un référencement des labels et des normes existants au niveau européen/mondial permettant de certifier la qualité des solutions	Évaluer les coûts de mise en œuvre et de maintenance	Maintenir la solution mise en œuvre
	Faire une étude d'impact d'une labellisation des solutions en santé numérique	Mettre en œuvre la solution retenue suite à l'analyse d'impact	
Favoriser la transversalité dans les projets de santé numérique en coordination avec les institutions	Cartographier l'existant au niveau des connecteurs techniques dans le réseau de soins NE	Définir des référentiels d'identité des patients au niveau cantonal (sous réserve de l'évolution de la LDEP)	Définir une identité numérique commune
	Prioriser les interconnexions avec le DEP (cabinets, hôpital, etc.)	Définir des référentiels d'identité des professionnel-le-s au niveau cantonal (sous réserve de l'évolution de la LDEP)	
Positionner le DEP comme élément central de l'écosystème de la santé numérique	Promouvoir l'utilisation du DEP auprès de la population	Proposer des modules complémentaires favorisant l'attractivité du DEP	Étudier les autres opportunités
	Promouvoir l'utilisation auprès des prestataires de soins en raccordant leur système primaire.		
Développer des outils d'information et d'accès aux prestations pour la population et les professionnel-le-s de santé	Recenser les besoins fonctionnels et techniques	Mettre en œuvre un portail de santé cantonal	Maintenir et faire évoluer le portail de santé cantonal
	Établir le cahier des charges pour un portail de santé cantonal		



L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION

Des avancées globales pour un service local

« Le canton de Neuchâtel, reconnu pour son dynamisme en matière d'innovation, se distingue par ses entreprises spécialisées dans la santé, notamment les objets connectés et l'exploitation des données. L'intelligence artificielle, phénomène d'innovation majeur, représente également une opportunité à saisir. L'enjeu est de l'adapter et de l'intégrer aux pratiques locales, afin de repenser les usages au bénéfice des professionnel-le-s de santé et des patient-e-s neuchâtelois-e-s. »

OBJECTIFS

- 1. Définir le cadre éthique, juridique et technique de la mise en œuvre de projets d'innovation
- 2. Définir les bases pour la création d'une plateforme d'innovation en santé numérique
- 3. Développer des projets pilotes innovants avec des partenaires locaux



LA CYBERSÉCURITÉ

Comme prérequis à tout projet de santé numérique

« La sécurité est essentielle pour concrétiser les enjeux médicaux, sociaux, économiques et citoyens de la santé numérique. Elle est la clé de la confiance que nous accordons au numérique. Pour l'État, garantir cette sécurité est un impératif. Notre stratégie a pour objectif d'assurer une sécurité optimale dans les projets de santé numérique, en établissant les conditions-cadres à respecter par les acteurs industriels et les utilisateurs. »

OBJECTIFS

- 1. Définir et mettre en place avec les partenaires clés les conditions cadres en matière de gouvernance, de protection des données et de cybersécurité
- 2. Renforcer la veille pour rester à jour des évolutions constantes du marché et de la réglementation relative à la sécurité numérique
- 3. Promouvoir une coordination des acteurs de la santé autour de la cybersécurité

Objectifs	Court terme (1-2 ans)	Moyen terme (3-5 ans)	Long terme (>5 ans)
Définir le cadre éthique, juridique et technique de la mise en œuvre de projets d'innovation	Faire une revue de littérature sur l'état de l'art éthique, juridique et technique et identifier les besoins	Lancer les analyses d'impact faisant défaut et tirer les conclusions des résultats obtenus	Définir les conditions cadres précises sur le plan éthique, juridique et technique
	Réaliser une journée de l'éthique du numérique en santé avec l'Institut du droit de la santé	Étudier l'applicabilité des normes EU en la matière Définir les guides lignes ou les bonnes pratiques	
Définir les bases pour la création d'une plateforme d'innovation en santé numérique	Définir les modalités organisationnelles de la plateforme d'innovation en santé numérique	Mettre en œuvre la plateforme d'innovation	
	Organiser une journée sur l'innovation en santé		
Développer des projets pilotes innovants avec les partenaires locaux	Identifier les projets pilotes innovants en partant du besoin métier	Lancer les projets pilotes innovants avec les partenaires locaux	Évaluer les projets pilotes

Objectifs	Court terme (1-2 ans)	Moyen terme (3-5 ans)	Long terme (>5 ans)
Définir et mettre en place avec les partenaires clés les conditions cadres en matière de gouvernance, de protection des données et cybersécurité	Établir un recueil exhaustif des conditions cadres en matière de gouvernance, de protection des données et cybersécurité	Promouvoir au niveau cantonal les conditions cadres en matière de gouvernance, de protection des données et cybersécurité	Évaluer la mise en application des conditions cadres en matière de gouvernance, de protection des données et cybersécurité et ses impacts
Renforcer la veille pour rester à jour des évolutions constantes du marché et de la réglementation relative à la sécurité numérique	Définir un dispositif cantonal de veille des évolutions constantes du marché et de la réglementation relative à la sécurité numérique	Mettre en œuvre le dispositif cantonal de veille	Évaluer le dispositif cantonal de veille
Promouvoir une coordination des acteurs de la santé autour de la cybersécurité	Définir un dispositif de coordination des acteurs de la santé autour de la cybersécurité	Mettre en œuvre le dispositif de coordination autour de la cybersécurité et le dispositif de gestion de crise	Évaluer le dispositif de coordination autour de la cybersécurité et le dispositif de gestion de crise
	Définir un dispositif de gestion de crise		



Conception graphique : Bastien Ramseyer | Édition : septembre 2025



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Service cantonal de la santé publique
Office de la santé numérique

Rue de Tivoli 28 | Case postale 1
CH – 2002 Neuchâtel 2
T +41 32 889 62 00
www.ne.ch/SantePublique

